

PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ (PPP) ET DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC (DSP)



Cette formation vous apportera les connaissances nécessaires au suivi d'un processus d'externalisation de mission(s) de service public au sein de votre collectivité.

OBJECTIFS

- Comprendre l'affirmation d'une volonté politique
- Savoir quand appliquer quel contrat
- Mettre en place une délégation de fonction
- Pouvoir maîtriser l'externalisation : mise en place et suivi

Public concerné : Tout public

Présentiel

Durée : 6 heures

Distanciel

Durée : 4 heures

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Les principes du processus d'externalisation

- Savoir identifier les missions que l'on externaliser ?
- Etablir ses objectifs

Choisir le cadre légal ?

- Quel choix pour quel projet ?
- Analyse des différences entre DSP et PPP
- Faut-il préférer une SPL (société publique locale) ?

Assurer la réalisation et le suivi de la passation

- La maîtrise du processus d'externalisation
- Bien comprendre les procédures à mettre en œuvre
- Assurer le suivi du processus
- Anticiper et gérer les conflits potentiels

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Prérequis

- Aucun

Formateur

- 1 consultant spécialisé

Moyens pédagogiques et techniques :

- Accueil du/des stagiaire(s) dans une salle adaptée à la formation
- Présentation académique de la formation
- Quizz en salle : Quelle procédure pour quelle mission ?
- Etudes de cas : Présentation et décryptage de plusieurs exemples d'externalisation de missions de service public
in support de formation

Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de la formation :

- Feuille de présence
- Questionnaire d'appréciation de la formation
- Attestation de suivi de formation
- Service Après-Formation LIBRA : possibilité à l'issue de la formation de poser des questions via une adresse email dédiée